

JE VOTE PAR INTERNET DU 30 DÉCEMBRE 2016 AU 13 JANVIER 2017

- ▶ Voici votre code électeur personnalisé et votre code confidentiel qui vous donneront accès au site de vote sécurisé :

Code électeur :

Code confidentiel :



◀ Grattez ici

- ▶ Vous pouvez vous connecter au site de vote à l'adresse suivante :

vote-election-tpe.travail.gouv.fr

Assistance téléphonique

05.57.92.58.82

JE VOTE PAR COURRIER DU 30 DÉCEMBRE 2016 AU 13 JANVIER 2017

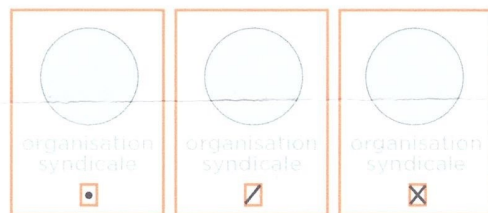
- ▶ Comment voter ?

Valide



Noircir
entièrement
la case →

Non valide



Dans le cas où vous votez par internet et par courrier, seul votre vote par internet sera retenu.
Vous ne devez choisir qu'une seule organisation syndicale.

Je vote par correspondance - Bulletin de vote

Île-de-France (Yvelines)

Non Cadres

1043 - Convention collective nationale des gardiens, concierges et employés d'immeubles



 CNT-SO <input type="checkbox"/>	 FO <input type="checkbox"/>	 CFTC <input type="checkbox"/>	 Syndicats Anti-Précarité <input type="checkbox"/>	 STC <input type="checkbox"/>	 UNSA <input type="checkbox"/>	 CNT <input type="checkbox"/>	 UNION SYNDICALE SOLIDAIRES <input type="checkbox"/>
 CAT <input type="checkbox"/>	 LA CGT <input type="checkbox"/>	 CFDT <input type="checkbox"/>	 SNIGIC <input type="checkbox"/>				